



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 08 / 02 / 2026 à 21:46

Date de publication : vendredi 1 août 2025 à 05:24

Type : Constitution SAS

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 28/07/2025, il a été constitué une société coopérative par actions simplifiée à capital variable dénommée :

AU BERCAIL

Transformation : constitution de la coopérative par transformation de l'association loi 1er juillet 1901 dénommée AU BERCAIL (RNA W691108501 SIREN 935 269 753) **Ancien siège social** : 16, rue des Dahlias, 69003 LYON **Nouveau siège social** : 3 bis rue Geoffray 69100 VILLEURBANNE **Capital minimum** : 17500 € Pas de capital maximum **Capital souscrit** : 70000 € **Objet social** : 1° de fournir à ses Coopérateur·trice·s Habitant·e·s, au sens de l'article 13 ci-après, personnes physiques, la jouissance d'un logement à titre de résidence principale 2° de proposer des biens et services mutualisés et 3° de contribuer au développement de la vie collective. Et ainsi : Acquérir un ou plusieurs terrains ou des droits réels permettant de construire ; Acquérir ou construire des immeubles à usage principal d'habitation, au bénéfice principal de leur·e·s Coopérateur·trice·s Habitant·e·s ; Construire ou acquérir des biens meubles ou immeubles annexes auxdits immeubles d'habitation, tels que garages, parkings, dépendances, terrains, jardins, cours, biens d'équipements collectifs des immeubles et leurs annexes, etc. ; Gérer, entretenir et améliorer lesdits biens immeubles et meubles ; Attribuer, dans lesdits immeubles,

la jouissance de logements à ses Coopérateur·trice·s Habitant·e·s, au moyen d'un contrat coopératif, conclu entre la Coopérative et chacun de ses Coopérateur·trice·s Habitant·e·s ; Attribuer, à titre accessoire, la jouissance de logements à des tiers ou à des associés titulaires d'actions de catégorie B, non-Coopérateur·trice·s Habitant·e·s ; Entretenir et animer des lieux de vie collective ; Concevoir et offrir des activités et services nécessaires ou souhaités pour l'organisation de la vie collective à leurs Coopérateur·trice·s Habitant·e·s et, à titre accessoire, à des tiers non-associés, notamment à des habitants et organismes et entreprises privés ou publics du territoire ; étant précisé que le chiffre d'affaires annuel des activités et services rendus à des tiers non-associés ne peut dépasser vingt pourcents (20 %) du chiffre d'affaires hors taxes de la Coopérative. **Présidente** : Mme FAVRE Lisa demeurant 5 rue Raymond Terracher 69100 VILLEURBANNE élu pour une durée de 1 an renouvelable. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque associé est convoqué aux AG. Les titulaires d'actions A ou B disposent d'une voix par associé. **Clauses d'agrément** : Toute cession d'action soumise à agrément. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/2182da2f-fc10-494c-8bd7-9f2231e107ff-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex